

CONSEIL D'ECOLE DU 20/06/2017, à l'école de VENTAVON

RPI Claret, Monétier-Allemont, Ventavon

Début de séance à 17h 30

Présents :

Municipalités:

G.Olive (conseillère de Monétier-Allemont)
F.Louche (maire de Claret)
F. Robert (Maire de Monétier)
J.Moreno (Maire de Ventavon) a du quitter le conseil à 17h40
V.Benistant (conseillère de Claret)
C.Durand (conseiller de Claret)
K.Grimaud (conseillère de Ventavon)
M.Charnier (conseillère de Ventavon)
F. Swetloff (conseillère de Ventavon)
E.Borgna (conseiller de Ventavon)

Parents délégués:

G.Ribotta (suppléant de Claret)
N.Bouchet (titulaire de Ventavon)
M.Valentini (titulaire de Monétier-Allemont)
E.Gontard (suppléante de Monétier-Allemont)
S.Cauchois (titulaire de Claret)
A.Benistant (suppléante de Claret)

Enseignants :

A.Ghigonetto – François de Benedict (Monétier-Allemont)
S.Clément– C.Grimal (Claret)
S. Lafond (Ventavon)

Invitée : A. Tourn (ATSEM Monétier-Allemont)

Excusées :

Mme Cirier (IEN du 04), Mme Brun (IEN du 05), J. Emonet (enseignante Claret), C. Latil (titulaire Claret), C. Henry (suppléante Ventavon).

Début de la séance : 17h30

Maire de Ventavon : Remerciements pour le personnel (TAP, équipe pédagogique...)

Réunion AMF : Le Dasen n'a pas une position très claire et la décision pour les activités périscolaires sera validée par le conseil académique au final. Décision à transmettre avant le 26 juin pour le 05. Pas de date limite pour le 04.

1- Bilan des activités et des projets pédagogiques de chaque classe

Ventavon : classe de CM1-CM2 :

- Ayant suivi une formation aux premiers secours (PSC1), l'enseignante est habilitée à l'enseigner à ses élèves ; c'est ce qu'ils ont fait sur plusieurs séances au cours des mois de mars et avril. Les élèves se sont montrés intéressés et ont appris à « protéger, alerter, secourir » en faisant quelques gestes de premiers secours.
- **le 24 avril**, venue d'un intervenant allemand de l'alliance franco-allemande pour présenter aux enfants la langue et la culture (dans la cadre de la classe bilingue anglais-allemand du collège de Laragne).
- **le 10 mai**, dernière sortie au théâtre de la Passerelle avec la classe des CE2. Le spectacle « Linéa » mêlait la danse, le théâtre et le jonglage.
- **le vendredi 19 mai** les CM1-CM2 ont participé à un concert à Laragne. Notre intervenant en musique, Grégory Barrois, nous avait proposé de chanter avec 4 classes de l'école de Laragne.
- **depuis le 30 mai**, tous les mardis, la classe se rend à la piscine de Laragne pour deux séances séparées par le pique-nique. Le car et le créneau sont partagés avec la classe de Rourebeau. Les enfants sont répartis par groupes de niveaux, le but étant de progresser en natation pour valider le « savoir-nager » en fin de cycle 3.
- le 31 mai**, la classe de CM1-CM2 s'est rendue au rectorat, à Aix-en-Provence, afin de recevoir le prix « coup de cœur » du jury du concours « non au harcèlement ». Elle y est allée en train, toute la classe a pu assister à la cérémonie et recevoir le prix de la main du recteur.
- le 6 juin**, spectacle du RPI à Ventavon.
- **le 7 juin**, visite du collège de Laragne pour les élèves de CM2. Les CM1 sont restés à l'école de Rourebeau et l'enseignante a pris en charge les CM2 de sa collègue.
- **Le 9 juin**, finale du concours mathador en visio-conférence.
- du 12 au 16 juin**, voyage à Toulouse pour les élèves de CE2 de Monétier et les CM1-CM2 de Ventavon. Semaine très riche en visites, avec des intervenants de qualité. Les enfants sont ravis. Merci aux parents qui se sont investis dans des actions financières et à la mairie de Ventavon pour sa subvention de 2000€.

Monétier-Allemont

Pour les CE2 : « Linéa » au théâtre à Gap le **10 mai** avec les CM1/CM2 de Ventavon.

Voyage scolaire du **12 au 16 juin** dans le Midi-Toulousain : Carcassonne et Toulouse. Merci à la mairie de Monétier-Allemont pour sa subvention de 2000€

Pour les deux classes : Matériel de gym de la Communauté de communes du Laragnais **du 29 juin au 7 juillet**.

Spectacle sur le thème du cirque le **23 juin à 19h** à l'école de Monétier-Allemont : présentation du travail effectué tout au long de l'année en TAP et dans les classes.

Claret : classes de MS-GS et CP-CE1 :

Mardi 28/02: intervention de l'infirmière scolaire sur l'hygiène dentaire , 40' par classe avec film d'animation sur TBI et débat.

Mercredi 22/03 : invitation des parents dans la classe maternelle pour présenter le travail effectué dans le cadre du prix littéraire organisé par la circonscription, suivi du vote des parents et du partage de petits gâteaux réalisés par les enfants la veille.

Mardi 9/05 : sortie au théâtre de la Passerelle des CP/CE1 pour assister à un spectacle intitulé « Linéa » .

Lundi 15/05 et mardi 29/05 : répétitions du spectacle musical du RPI à Ventavon,

Mardi 6/06 : spectacle du RPI à Ventavon.

Lundi 12, mardi 13/06 sortie avec nuitée au refuge du Pré de Chaumette dans la vallée de Champoléon.

Félicitations à tous nos élèves pour les 10 km de marche, leur attention pour observer les animaux (marmottes et chamois) et leur bon comportement en général. Merci aux encadrants ainsi qu'à la mairie de Claret qui a pris en charge le coût des 2 accompagnateurs de moyenne montagne et le transport.

Jeudi 15/06: sortie à Aubignosc pour une rencontre inter classes en danses traditionnelles, accompagnée par des musiciens et organisée par l'USEP 04, suivi d'un pique nique au plan d'eau de Sisteron.

Mardi 20/06 : sortie au centre équestre Equiterra pour une journée découverte de l'activité entièrement financée par la coopérative scolaire.

Samedi 24/06 : kermesse organisée par les parents d'élèves.

Lundi 26/06 : portes ouvertes pour les nouveaux élèves à 16h45.

2- Préparation de la rentrée : effectifs et répartition

TPS/PS/MS (Mme Rigo) : 23 (3 TPS, 14 PS et 6 MS)

MS/GS (Mme Clément) : 21 (6 MS et 15 GS)

CP/CE1 (Mme Grimal) : 20 (15 CP et 5 CE1)

CE1/CE2/CM1 (Mme Ghigonetto) : 21 (5 CE1, 10CE2 et 6 CM1)

CM1/CM2 (Mme Lafond) : 23 (13 CM1 et 10 CM2)

Total : 108 élèves

Répartitions des élèves :

→ Le triple niveau en maternelle comme en élémentaire à l'école de Monétier implique la formation de groupes comprenant les élèves les plus autonomes afin d'alléger la charge de classe.

Pour la séparation des CE1 entre les deux écoles, l'équipe pédagogique fait le choix de créer 2 groupes de niveau équivalent avec une composition homogène.

→ Il est rappelé par la directrice de l'école de Monétier que l'âge limite d'entrée des TPS est fixée au plus tard au mois de mars et qu'il n'y aura pas d'entrée en cours d'année.

Manque d'assistantes maternelles : ce problème ressort de la discussion sur les inscriptions actuelles et sur la progression du nombre de parents souhaitant inscrire des enfants en TPS dans l'avenir. Demande par l'équipe éducative d'une enquête par les mairies pour explorer les possibilités (crèche, MAM, nouvelle assistante maternelle...)

Départ des CM2 : 9 CM2 vont au collège de Laragne dont 2 dérogations en cours, 1 élève au collège de Tallard, 1 maintien, 1 élève au collège de La Motte.

3- Présentation du projet d'école et de la plaquette du réseau

- Le projet d'école :

Axe 1 : mieux former pour mieux réussir à l'école. Les objectifs sont les suivants :

1) Lire et comprendre des textes et documents pour apprendre dans les différentes disciplines. 2) Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. 3) Maîtriser l'orthographe, le lexique. 4) S'appropriier le problème pour le

résoudre. 5) Mettre en place des techniques et automatismes pour calculer de façon efficace et rapide.

Axe 2 : mieux accueillir pour mieux assurer l'équité. Objectifs :

1) Agir sur le climat scolaire et l'apprentissage à travailler ensemble. 2) Développer le parcours citoyen.

Axe 3 : Favoriser une meilleure ouverture de l'école. Objectifs :

1) Mettre la culture à portée de tous. 2) Développer les parcours artistiques et culturels. 3) Développer le parcours santé.

- La plaquette du réseau :

Le réseau 05 se compose des écoles, des trois collèges et des lycées du secteur. Il porte le nom de « réseau de Chabre » et chaque collège a édité sa plaquette d'informations. Sur celle-ci, on trouve le nom de chaque école, la présentation du collège le Hauts de plaine à Laragne et les axes de travail du réseau. On y trouve également les projets en cours ou à venir.

4- Stage de remise à niveau

Mme Ghigonetto fera le stage du 28 au 31 août tous les matins de 9h à 12h à l'école de Monétier-Allemont. Il y aura 2 CM2 et 4 CM1.

5- questions diverses

→ Réception de la part du collectif « un nouveau collège est possible » d'une pétition pour un nouveau collège à Laragne : le collectif s'oppose à un projet de restructuration de l'ancien collège, et souhaite promouvoir la création d'un nouveau collège. Il met en avant un problème similaire ayant eu lieu à Saint-Bonnet en Champsaur, une restructuration trop coûteuse. Distribution de la pétition aux membres du conseil d'école.

→ Questionnaire sur les rythmes :

Ventavon : réponse de 14 familles sur 21 (12 en faveur de la semaine à 4 jours et 2 pour la semaine à 5 jours)
Monétier Allemont : réponse de 30 familles sur 38 (26 en faveur de la semaine à 4 jours et 4 pour la semaine à 5 jours).

Claret : réponse de 34 familles sur 41 (27 en faveur de la semaine à 4 jours et 7 pour la semaine à 5 jours).
Nous arrivons donc à un total 65 en faveur de la semaine à 4 jours et 13 en faveur de la semaine à 5 jours (22 sans réponses).

Discussion des maires du RPI : Les 3 maires sont favorables pour suivre le conseil d'école s'il décide de revenir à 4 jours et à la suppression des TAP. Les enseignants sont favorables à un retour à 4 jours. Il est demandé d'étudier les possibilités d'accueil des enfants à mettre en place le mercredi.

Demande de lancer une investigation plus poussée sur le nombre de personnes réellement intéressées. L'accent est mis par le conseil d'école sur le fait de penser aux familles se retrouvant dans la difficulté car ils travaillent le mercredi matin. Demande aux communes de trouver une solution et suggestion d'une inscription à l'année pour une garderie. Il est également évoqué le problème des adhésions supposées des familles qui finalement ne s'étaient pas inscrites dans le passé.

Vote du conseil d'école : Unanimité pour un retour à la semaine de 4 jours.

→ Cantine, relance d'un appel d'offre : suite à la mise en liquidation de l'ancien service de restauration, le RPI s'est offert les services de « Lou Jas » une société de Château-Arnoux. Il y a eu 3 réponses à l'appel d'offre, le RPI garde pour les 3 prochaines années « Lou Jas ». On note l'augmentation du prix unitaire du repas de 2 centimes (de 5,20€ à 5,22€) mais tout de même moins cher que l'ancien service (5,60€). L'école de Ventavon passe au repas chaud. Il est rappelé la subvention de 50% du repas par les communes.

Séance levée à 18h45

Le secrétaire (F. De Benedict)

La présidente (S. Lafond)